



Convention sur la
diversité biologique



DÉCLARATION DE M.AHMED DJOGHLAF
SECRÉTAIRE EXECUTIF DE LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

À l'occasion du

**LANCEMENT DU PLAN DE FORESTERIE URBAINE DE
SAINT-LAURENT**

Montréal, Canada

31 Août 2009



ONE NATURE • ONE WORLD • OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008



Programme des Nations Unies
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800
Montréal, QC H2Y 1N9, Canada

Tél : +1 514 288 2220
Fax : +1 514 288 6588

<http://www.cbd.int>
secretariat@cbd.int

Mesdames et Messieurs,

Je remercie le maire de St-Laurent, l'honorable Alan DeSousa, de m'avoir invité au lancement du plan de foresterie de Saint-Laurent. Je suis particulièrement heureux de parler à cet événement parce que notre secrétariat est à Montréal depuis 13 années et pendant ce temps nous avons connu un rapport très fort avec la ville et ses arrondissements.

Montréal a un engagement fort à protéger la biodiversité. La ville accueille 2.100 espaces verts, qui couvrent 6.500 hectares ou 13 % du territoire. Dans ces espaces verts, Montréal a un réseau de 22 grands parcs dont environ douze parcs naturels.

D'ailleurs, Montréal a mis en application une politique respectant la protection et l'amélioration des milieux naturels. Le but est d'augmenter le secteur global des espaces naturels protégés par l'harmonisation d'intérêts économiques, sociaux et environnementaux. La ville a investi \$35 millions dans ces efforts, et dix eco-territoires ont été indiqués dans le programme-cadre de la ville.

Montréal également a adopté une politique d'arbre qui vise à diversifier les espèces des arbres rayant les rues de la ville, afin d'améliorer la résistance aux effets du changement climatique et aux infestations d'insecte. En 2006, la ville a planté 9.000 arbres en vue de planter « l'arbre droit au bon endroit », créant une plus grande diversité des espèces d'arbre et augmentant la couverture de feuillage pour combattre le phénomène d'îlot de chaleur urbain.

En devenant le premier arrondissement montréalais à inclure la biodiversité au cœur de sa stratégie de verdissement, Saint-Laurent prend la tête dans une ville qui est déjà en avant de la plupart des autres. Le moment est venu pour de telles actions prévoyantes. 2010, l'Année internationale de la biodiversité, est juste après le coin. La communauté internationale s'est engagée à arrêter la perte de biodiversité dans le monde entier à cette heure-là. Le monde politique est prêt. Chacune des trois dernières réunions des ministres d'environnement du G8 ont approuvé la cible biodiversité 2010 et ont réclamé l'action accrue aux niveaux politiques les plus élevés, ce qui a mis la perte de biodiversité à l'ordre du jour aux sommets de G8 à Heiligendamm en 2007, le Hokkaido/Toyako en 2008, et L'Aquila en 2009. En septembre de l'année prochaine, juste avant la dixième Conférence des Parties au CBD à Nagoya, Japon, les chefs d'État et de gouvernement assistant à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale de l'ONU discuteront l'importance de la biodiversité pour la première fois. À mi-chemin au cours de l'Année internationale de la biodiversité, ce sera le tour du Canada pour envoyer un message fort à la communauté internationale en donnant la priorité à la perte de biodiversité pendant le sommet de G8 à Huntsville, Ontario.

J'applaudi l'arrondissement de Saint-Laurent pour investir dans la biodiversité à ce moment crucial. L'honorable Gérard Tremblay a dit que « la protection de la biodiversité représente un enjeu vital non seulement pour le Canada mais pour le reste du monde ». Aujourd'hui Saint-Laurent montre leur engagement à un meilleur monde.

Je vous remercie de votre aimable attention.